



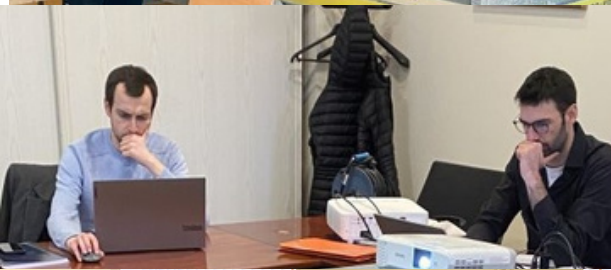
S'Besler Blätt'la

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



- *Oscar Berger, 85ans
- *Suzanne Wira, 80 ans
- *Les décors de Pâques
- *Formation sécurité à la MPT
- *Réunion PLUI
- *Réunion énergie
- *Inauguration

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales pour les élections européennes du 9 juin devront être faites avant le 1 mai en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) et avant le 3 mai en mairie.



<http://www.bisel68.fr/>



Le maire remercie les groupes "Chemin du Patrimoine" et "Décorations de Pâques"

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Le maire ouvre la séance en présence de tous les conseillers

Désignation d'un secrétaire de séance: **Edouard Riff**

Le conseil approuve le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 05 février 2024

1. Le conseil approuve le compte financier unique 2023. *Unanimité*

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	270 555,92	492 929,85	763 485,77
	Recettes réalisées (1)	B	61 492,92	575 603,02	637 095,94
	Restes à réaliser	C	3 176,00	0,00	3 176,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	425 741,20	837 284,62	1 263 025,82
	Dépenses réalisées (1)	E	112 266,73	466 508,94	578 775,67
	Restes à réaliser	F	61 753,20	0,00	61 753,20
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-50 773,81	109 094,08	58 320,27
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	155 185,28	344 354,77	499 540,05
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	104 411,47	453 448,85	557 860,32
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-58 577,20	0,00	-58 577,20
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	45 834,27	453 448,85	499 283,12

2. Le conseil approuve l'affectation du résultat 2023. *Unanimité*

Excédent de fonctionnement de 109 094,08 €

Excédent reporté de 344 354,77 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 453 448,85 € Résultat reporté en fonctionnement (002)

Excédent d'investissement de 104 411,47 €

Déficit des restes à réaliser de 58 577,20 €

Soit un excédent de financement de 45 834,27 €

Soit un excédent de financement reporté de 104 411,47 € Résultat d'investissement reporté (001)

3. Le conseil vote la fixation des taux des taxes directes locales pour l'exercice 2024 *Unanimité*

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière bâtie (TFB)	27,06	28,25
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	66,42	69,33
Taxe d'habitation (TH)	21,67	22,62

4. Le conseil approuve les subventions aux associations pour l'année 2024. *Unanimité*

5. Le conseil vote l'affectation des dépenses aux comptes 623 (Publicité, publications, relations publiques) et 625 (Réceptions).

6. Le conseil vote le budget primitif 2024. *Unanimité*

	Fonctionnement	Investissements	RAR Inv.	TOTAL Inv.
Dépenses	820 500,00	251 880,00	61 751,20	313 633,20
Recettes	986 403,85	332 799,47	3 176,00	335 975,47

7. Antenne de télécommunication : le conseil autorise le Maire à signer les conventions de servitude et de mise à disposition pour l'installation d'un transformateur. *Unanimité*

8. Le conseil vote la création d'un emploi temporaire d'adjoint technique territorial à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité pour un taux hebdomadaire de 2/35ème pour que la commune puisse embaucher des employés dans ces cadres là. *Unanimité*

9- Le conseil vote la création d'un emploi temporaire d'adjoint technique territorial à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité pour un taux hebdomadaire de 6/35ème *Unanimité*

10- Le conseil vote la création d'un emploi temporaire d'adjoint technique territorial à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité pour un taux hebdomadaire de 8/35ème *Unanimité*

11. Le conseil est informé des décisions du Maire dans le cadre de ses délégations.

Subventions 2024

Association	Montant
AFM TELETHON	35,00
AÏKIDO BISEL	200,00
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	200,00
AMICALE LA VAILLANTE	200,00
APA APALIB	250,00
ASS DES COMMERCANTS DE LA VALLEE DE LA LARGUE	50,00
ASS LE SOUVENIR FRANÇAIS	50,00
ASS LES AMIS DE LUPPACH	100,00
ASS SEPWAL	200,00
ASS MIEUX VIVRE A SAINT MORAND	100,00
ASS PREVENTION ROUTIERE	35,00
CARITAS SECOURS CATHOLIQUE	100,00
CHORALE SAINTE CECILE	200,00
CLUB VOSGIEN ALTKIRCH	200,00
COMITE DE RENOVATION DE L'EGLISE	200,00
COMITE DE GESTION MAISON POUR TOUS	1 000,00
CROIX ROUGE FRANCAISE	100,00
DELTA REVIE	50,00
ECOLE ALSACIENNE CHIENS GUIDES AVEUGLES	50,00
FC BISEL	1 930,00
FNACA Section du Sundgau	50,00
JUDOKAS BISEL	1 000,00
JUDOKAS BISEL LICENCIES	250,00
LE REVE D'ALEXIA	100,00
UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS	80,00
ASSOCIATION DES ECOLIERS DE BISEL	100,00
MARPA	100,00

Travaux et investissements

Les priorités retenues pour 2024 sont:

- **Rénovation et agencement des bâtiments publics**
- **Rénovation de la voirie**
- **Actions dans le cadre de "Commune verte"**
- **Préparation du projet Rénovation mairie 2025**

* Sécurité

- *Réfection des rues: 48 000 €
- *Escalier cimetière: 17 000 €
- *Rénovation toilettes MPT: 25 000 €
- *Cuve de récupération eau église: 12 000 €
- *Achat Karcher et autre outillage: 5 000 €
- *Etudes rénovation mairie: 70 000 €
- *Etude de sécurité entrées village: 25 000 €

Le placement des 300 000 euros de l'emprunt non utilisé a rapporté 8 460 €. En 2024, 100 000 € seront affectés aux études et travaux de la mairie et les 200 000 € restants seront placés à nouveau.



Stères

En raison des chemins trempés, les grumes ne peuvent pas être débardées pour le moment. Les acheteurs seront avertis.

Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

Décisions financières :

- Sur les conseils de notre Conseiller aux Décideurs Locaux, une demande de placement sur un compte à terme de la somme de 200 000 € pour une durée de 12 mois a été sollicitée.
- Encaissement de chèques :
 - 3 108,03 € de GROUPAMA pour la réparation de l'horloge
 - 1 233,50 € de GROUPAMA pour le remplacement du lampadaire rue de Heimersdorf
 - 742,50 € de GROUPAMA pour le remplacement du lampadaire rue de Heimersdorf (solde)
 - 274 € de GROUPAMA pour le remplacement du lampadaire rue de Heimersdorf (franchise)
 - 37,22€ d'ORANGE suite à la résiliation de la ligne analogique

Demandes d'urbanisme :

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux
PC06803923E0005	RIETH André et PAYEN Aude	Favorable	09/02/2024	Maison d'habitation	Huebweg
PC06803924E0001	BRISSINGER Eve et NENOT Thomas	Favorable	13/03/2024	Maison d'habitation	Rue de Niederläng
DP06803924E0001	Energie Libre	Favorable	20/02/2024	Panneaux photovoltaïques	6 rue des forges
DP06803924E0002	PASCAL Michaël	Favorable	29/02/2024	Modifications de façades et ouvertures/Clôture et aménagements extérieurs	3 rue des forges
DP06803924E0003	SCEA GAERTLE-BERBETT BERBE I I	Favorable	05/03/2024	Panneaux photovoltaïques photovoltaïques	Rue de Niederläng



Des ateliers:

- *Réfection des bancs (digue, forêt)
- *Remplissage du grimpodrome avec des copeaux au terrain de jeu
- *Atelier déco (JO et balade gourmande)
- *Nettoyage MPT
- *Peinture pompe à bras pompiers
- *Si vous avez d'autres idées ...

Inscrivez-vous

- * A la mairie (téléphone, mail) 03 89 25 60 55 mairie@bisel.fr
 - * Auprès de Christine Eberhardt 07-76-72-26-66
- Nous étions 30 l'an dernier, nous serons plus cette année



Compte-rendus de réunions

Réunion PLUI du 12 février avec *M. Thibaud De Bonn* du bureau d'études *Ecoscop* et *M. Simon Buchmann* de le *Comcom Sundgau*. Cette réunion était destinée à faire l'inventaire des potentiels terrains constructibles (**dents creuses**) à l'intérieur du village.

Réunion du 21 février pour la préparation du dossier Climaxion en vue de toucher les subventions au titre des économies d'énergie lors de la rénovation de la mairie, en présence du maire et des adjoints, *Daniel Munck*, architecte, *Frédéric Evrad* du cabinet *BEWEST*, *Gautier Perrin* de la Région et *Luc Carpentier* de la *Comcom Sundgau*.

Conseil d'école du 20 février

*Le transporteur ne pouvant pas respecter les horaires actuels, il convient d'en fixer de nouveaux. Le conseil ne se prononce pas et en discutera lors de la prochaine réunion.

*Les prévisions d'effectifs à la rentrée a conduit l'Education Nationale à supprimer une classe. La nouvelle organisation pédagogique sera la suivante: Maternelle PS,MS et GS à Riespach, CP,CE1 et CE2 à Bisel, CM1 et CM2 à Riespach.

*Les autres points abordés sont les projets scolaires, les comptes de la coopérative et la sécurité.

Réunion du Syndicat Intercommunal des Affaires scolaires de la vallée de la Largue (SIAS)

Cette réunion du 13 mars était consacré à l'adoption du budget du collège et de la filière bilingue.

*22 élèves fréquentent le collège et les frais de 6 685 € sont pris en charge par la Comcom.

*4 élèves fréquentent les classes bilingues et la participation de la commune s'élève à 4 420,84 €.

*Les membres du syndicat ont voté contre la prise en charge par le SIAS des frais dus par les communes extérieures au SIAS qui ne veulent pas les régler.

Réunion du concernant le dicrane vert du 6 mars

Le dicrane vert étant une mousse protégée, les communes ne peuvent pas récolter les arbres sur lesquels elle pousse.

Les responsables de l'ONF ont fait le point avec les communes présentes. Une réunion s'est tenue à Bisel le 21 mars à 19h en présence des agents forestiers. Une autre réunion est prévue le 13 avril avec les responsables de l'ONF.

Le conseil s'informe

*Bilan du passage de l'éclairage public aux leds le 1 juillet 2023: **2 839 € ont été économisés malgré l'augmentation des tarifs.**

*La quête pour la ligue contre le cancer: **faites bon accueil aux conseillers.**

*Avancé des travaux de la rénovation de la mairie: **un groupe de travail sera mis en place.**



L'ARMOIRE A LIVRES

